



**HAL**  
open science

# Sédimentation des expériences politiques et séquelles postrévolutionnaires : les Cent-Jours dans le couloir rhodanien

Nicolas Soulas

► **To cite this version:**

Nicolas Soulas. Sédimentation des expériences politiques et séquelles postrévolutionnaires : les Cent-Jours dans le couloir rhodanien. *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2018, 1 (27), pp.165-178. hal-03948874

**HAL Id: hal-03948874**

**<https://hal.science/hal-03948874>**

Submitted on 17 May 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Sédimentation des expériences politiques et séquelles postrévolutionnaires : les Cent-Jours dans le couloir rhodanien

**Nicolas Soulas**

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2018/1 (N° 27), PAGES 165 À 178  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

ISSN 1768-6520

ISBN 9782753574052

DOI 10.3917/parl2.027.0165

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-parlements-2018-1-page-165.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

**Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# SÉDIMENTATION DES EXPÉRIENCES POLITIQUES ET SÉQUELLES POSTRÉVOLUTIONNAIRES : LES CENT-JOURS DANS LE COULOIR RHODANIEN

Nicolas SOULAS  
docteur en histoire moderne  
à l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse,  
Laboratoire d'histoire HEMOC,  
Centre Norbert Elias (UMR 8562)  
nicolas.soulas arobase ac-aix-marseille.fr

Tarascon, Bouches-du-Rhône, 20 mars 1815. Alors que Napoléon a investi le jour même la capitale, prudemment abandonnée la veille par le roi Louis XVIII, la municipalité de Tarascon entend « résister à la tyrannie [...] pour rester sous le règne paternel du meilleur des rois, digne successeur d'Henri IV<sup>1</sup> ». Les prises de position tarasconnaises sont largement partagées par de nombreuses municipalités royalistes du couloir rhodanien méridional. Bien qu'une grande partie du royaume se soit livrée à Napoléon, le couloir rhodanien, au même titre que la Vendée<sup>2</sup>, entend résister au vol de l'Aigle. Toutefois, si la vallée du Rhône méridionale, des Bouches-du-Rhône et du Gard aux confins méridionaux de la Drôme et de l'Ardèche, s'oppose énergiquement au retour de l'Empereur, la partie septentrionale du sillon, du Rhône au sud de l'Ardèche et de la Drôme, adopte une posture attentiste. Ce clivage politique régional et l'attitude des populations rhodaniennes méridionales au cours du printemps 1815, marquées par l'âpreté des divisions politiques de la décennie révolutionnaire, rendent cet espace géographique particu-

---

1 Archives municipales de Tarascon, 1 D 1, délibération municipale du 20 mars 1815.

2 LIGNEREUX Aurélien, « La Terreur blanche n'aura pas lieu. Les départements de l'Ouest en 1814-1815 », *Revue du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 49, 2014, p. 37-49.

lièrement pertinent pour une étude à la loupe des transitions sociopolitiques inhérentes aux Cent-Jours<sup>3</sup>. Si de nombreux ouvrages livrent une vision générale de la France durant les Cent-Jours, peu de travaux abordent le processus « par le bas », c'est-à-dire à l'échelle des petites élites locales<sup>4</sup>. Dans une zone de forte conflictualité politique, majoritairement hostile au bonapartisme, comme la vallée du Rhône méridionale, s'intéresser au profil des édiles élus ou nommés pendant l'interrègne offre un angle d'analyse approprié afin de prendre toute la mesure du bouleversement politique qui s'opère au printemps 1815. Alors qu'une partie des populations rhodaniennes résiste au retour de Napoléon, sous l'égide du duc d'Angoulême, une frange lui demeure résolument fidèle, parmi laquelle se trouvent d'anciens Jacobins. Dans une aire géographique divisée, le retour à la procédure électorale pour désigner les maires des communes de moins de 5 000 habitants et les purges politiques, accompagnant la victoire de Napoléon, se traduisent, contrairement à d'autres espaces du territoire, par une profonde rupture politique tandis que les Cent-Jours réactivent les lignes de fracture politique régionales, héritées de la décennie révolutionnaire.

### **L'expédition du duc d'Angoulême, un épisode décisif dans la structuration des options politiques rhodaniennes (mars-avril 1815)**

En voyage dans le Midi de la France lors du débarquement de Napoléon à Golfe-Juan, le duc d'Angoulême met rapidement sur pied une équipée pour reconquérir le royaume de son oncle. Comptant sur le soutien d'une grande partie des populations méridionales,

- 3 Pour une mise au point sur le couloir rhodanien durant la décennie révolutionnaire, on pourra se référer à notre thèse : SOULAS Nicolas, *Pouvoir(s), conflits et recompositions socio-politiques. L'exemple du couloir rhodanien (1750-1820)*, préparée à l'université d'Avignon sous la direction de Stéphane Durand, 2 vols, 580 et 246 p, soutenue le 11 octobre 2017.
- 4 ALLEAUME Charles, *Les Cent-Jours dans le Var*, Draguignan, Olivier Joulian, 1930; CORNILLON Jean, *Un feuillet d'histoire locale : le Bourbonnais pendant les Cent-jours*, Moulins, Imprimerie du Progrès de l'Allier, 1925; HAMON Léo, *Les Cent-Jours dans l'Yonne. Aux origines d'un bonapartisme libéral*, Paris, Éditions de la MSH, 1988.

résolument hostiles à l'Empereur – ce que Napoléon n'ignore pas puisqu'il évite soigneusement la vallée du Rhône pour remonter sur Paris –, le duc passe successivement par Nîmes, Marseille puis Toulon où, entre le 12 et le 17 mars, il exhorte les partisans de la cause royale à prendre les armes<sup>5</sup>. Toutefois, ses harangues dans les départements méridionaux ne suscitent pas les enrôlements escomptés. Le 24 mars, lorsque le duc se met en route, son armée ne compte qu'environ 10 000 hommes mal équipés, recrutés essentiellement parmi les classes populaires du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de l'Hérault, encadrés néanmoins par quelques nobles locaux<sup>6</sup>. Les forces royalistes remontent la vallée du Rhône jusqu'à Valence au début du mois d'avril 1815 mais ne peuvent pousser jusqu'à Lyon. En effet, la ville est solidement défendue par les impériaux tandis que le duc d'Angoulême est menacé d'être pris en tenaille par le général Gilly qui, après avoir repris Nîmes, s'est emparé de la citadelle de Pont-Saint-Esprit. Menacé d'être pris à revers, le duc d'Angoulême recule puis négocie sa reddition le 8 avril 1815 à Lapalud<sup>7</sup>. Les miquelets – nom donné aux soldats de l'armée du duc d'Angoulême – sont démobilisés et doivent regagner leurs foyers tandis que le duc est conduit à Sète, d'où il s'embarque pour l'exil. Marseille est occupée par les forces impériales le 15 avril et, le lendemain, la fin de la guerre civile est proclamée dans le Midi. Les autorités municipales de la vallée du Rhône septentrionale gardent une prudente attitude attentiste durant tout le vol de l'Aigle et pendant l'expédition du duc d'Angoulême. Par conséquent, la compromission des élites locales est moins nette que dans le Midi rhodanien.

Si la campagne du duc d'Angoulême est presque insignifiante sur le plan militaire, elle est, en revanche, fondamentale dans la structuration des options politiques des populations rhodaniennes<sup>8</sup>. Dans le Midi rhodanien, la guerre civile de mars-avril 1815 réactive

5 LE GALLO Émile, *Les Cents-Jours. Essai sur l'histoire intérieure de la France depuis le retour de l'île d'Elbe jusqu'à la nouvelle de Waterloo*, Paris, Félix Alcan, 1924, p. 164.

6 *Ibidem*, p. 165.

7 MONGE Olivier, *La Capitulation de Lapalud : campagne du duc d'Angoulême dans le Vaucluse (mars-avril 1815)*, Paris, Hachette, 2013, [1894].

8 Jacques Hantraye fait le même constat au niveau national : HANTRAYE Jacques, « Les prises d'armes de 1814-1815, signe et facteur de la politisation des ruraux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 118-4, 2011, p. 47-61.

les vieux antagonismes politiques hérités de la décennie révolutionnaire que le Consulat et l'Empire avaient mis en sommeil<sup>9</sup>. La crise politique révèle au grand jour les partisans ou les adversaires de la royauté. Les royalistes sincères, attentistes sous l'Empire et ralliés faute de mieux, refusent à présent de servir l'Empereur puisque l'expérience de la Première Restauration leur a prouvé que le retour des Bourbon n'est pas une chimère. Par conséquent, de nombreux nobles, ayant parfois servi dans l'administration impériale avant 1815, s'enrôlent dans l'armée du duc d'Angoulême. Dans le Vaucluse, ce sont des noms de grands lignages locaux : les d'Aymard, père et fils d'Orange, le marquis de Rochegude, etc. Les édiles restés fidèles au roi abusent parfois de leur autorité pour inciter leurs administrés à servir dans l'armée du prince. Louis Théoule, maire de Pierrelatte dans la Drôme, menace d'arrêter tous ceux qui refusent de s'enrôler<sup>10</sup>. *A contrario*, les anciens Jacobins ou les anciens cadres politiques de l'an II soutiennent fermement Napoléon, en s'engageant notamment dans les bataillons de fédérés<sup>11</sup>, parce qu'il offre la meilleure garantie de la sauvegarde des acquis de la Révolution. Ainsi, Dominique Vermale de Bagnols, républicain radical, ancien édile de l'an II et membre du comité de surveillance, prend le commandement du bataillon de fédérés du canton. Ses hommes sont de la même trempe. Cette alliance de circonstance entre d'ex-Jacobins, plus ou moins ralliés à Napoléon, et des Bonapartistes de la première heure se retrouve dans tous les espaces géographiques où les royalistes représentent une force importante. Dans la vallée du Rhône méridionale, le retour de Napoléon et l'expédition du duc d'Angoulême favorisent la résurgence des divisions politiques qui avaient empoisonné la zone durant toute la Révolution française. L'intensité de la crise politique est symptomatique de la survivance d'une culture politique que presque quinze années de césarisme ne sont pas parvenues à éradiquer totalement. Par conséquent, la reprise en main du couloir rhodanien par Napoléon se traduit par une sévère épuration

9 Même constatation en Bretagne : DENIS Michel, GESLIN Claude, *La Bretagne des blancs et des bleus 1815-1880*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2003, p. 21.

10 Archives départementales de la Drôme, 1 M 261, lettre du maire de Pierrelatte au préfet de la Drôme, 23 mai 1815.

11 ALEXANDER Robert. S., *Bonapartism and Revolutionary Tradition in France. The fédérés of 1815*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

qui, si elle écarte les partisans des Bourbons des fonctions locales, ne procure pas une entière satisfaction au régime.

## Une révolution municipale sous les Cent-Jours ?

Aborder les Cent-Jours au ras du sol, à l'aune des élections municipales et des nominations par les agents du gouvernement, a l'avantage d'offrir un angle d'approche pertinent pour une meilleure appréciation des comportements politiques des populations rhodaniennes et des stratégies établies dans un contexte troublé. Conseillé par des libéraux comme Benjamin Constant, Napoléon se résout à libéraliser le régime par un Acte additionnel aux constitutions de l'Empire. Parmi les nouveaux droits, l'Acte additionnel restaure un semblant de suffrage universel masculin en permettant aux communes de moins de 5 000 habitants d'élire leur maire et leur adjoint. Dans les localités plus peuplées, les maires sont nommés par le préfet. Enfin, les conseillers municipaux, quelle que soit l'importance démographique de la localité, restent nommés par le pouvoir central. Malgré un timide élargissement du droit de suffrage, ce geste ne convainc ni les libéraux et les Jacobins, qui estiment la démarche de l'Empereur trop timorée, ni les royalistes, qui rejettent en bloc la politique impériale.

Contrairement à Louis XVIII, qui avait maintenu la quasi-totalité des administrations rhodaniennes – tant les notables nommés à la fin de l'Empire s'étaient désolidarisés du régime impérial –, Napoléon procède, avant les élections municipales prévues au mois de mai, à une première épuration des pouvoirs locaux. Si les préfets et les sous-préfets, « baromètres de toute épuration<sup>12</sup> » sont les plus touchés, le cas des maires et des adjoints est soigneusement analysé par des commissaires extraordinaires qui s'appuient sur les recommandations des notables pour faire leurs rapports au ministre de l'intérieur. En premier lieu, Napoléon recommande à ses préfets la

12 TULARD Jean, « Les épurations administratives en France de 1800 à 1830 », dans GERBOD Paul (dir.), *Les Épurations administratives (XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> siècles)*, Genève, 1977, Droz, p. 51.

plus grande sévérité à l'égard des maires et des adjoints qui se sont fortement compromis dans l'expédition du duc d'Angoulême. S'ils n'ont pas la prudence de se retirer d'eux-mêmes, les préfets les destituent séance tenante. Dans le département de Vaucluse, le nouveau préfet Heim suspend provisoirement les maires de six localités, dont Orange, Bollène et Lapalud dans la vallée du Rhône<sup>13</sup>. Le profil de ces édiles est identique. Ce sont de sincères royalistes ayant apporté leur soutien et mobilisé leur réseau au service de la cause royale comme le Bollénois Granet-Lacroix de Chabrières<sup>14</sup>. Ces épurations sont plus importantes dans le Midi rhodanien que dans la vallée du Rhône septentrionale, où les édiles ont moins apporté leur concours au duc d'Angoulême que leurs homologues méridionaux. Ainsi dans le département de l'Isère, seuls 25 maires et adjoints sont destitués<sup>15</sup>, ce qui en dit long sur l'attentisme, sinon sur l'opportunisme, d'une partie des administrateurs isérois.

Dans les communes de moins de 5 000 habitants, ces premières épurations visent à favoriser les partisans de l'Empereur en écartant les adversaires du régime à la veille du scrutin de mai 1815. Toutefois, le résultat escompté est-il pour autant atteint? Depuis les travaux pionniers d'Henri Houssaye<sup>16</sup> et d'Émile Le Gallo<sup>17</sup>, les historiens et les chercheurs s'accordent pour reconnaître que les élections municipales des Cent-Jours se traduisent par une sérieuse défaite pour le régime napoléonien dans la mesure où plus des 2/3 des maires de 1814 sont réélus. Pour Thierry Lentz, le camouflet est bien plus important puisque plus de 80 % d'entre eux se maintiendraient au pouvoir<sup>18</sup>. Dans la vallée du Rhône, le scrutin de mai 1815 infirme ce postulat et tranche très nettement avec le reste du territoire. En

13 MAUREAU Alain, « Les municipalités des Cent-Jours dans le Vaucluse », *Nouvelles annales d'Avignon*, n° 1, 2003, p. 31.

14 Archives départementales du Vaucluse, 2 M 44, *Tableau des maires et adjoints des communes de l'arrondissement d'Orange dont la population est au-dessous de 5 000 habitants*, 6 mai 1815.

15 THORAL Marie-Cécile, *L'Émergence du pouvoir local. Le département de l'Isère face à la centralisation (1800-1837)*, Rennes, PUR, 2010, p. 35.

16 HOUSSAYE Henri, 1815. *La Première Restauration, le retour de l'île d'Elbe, les Cent-Jours*, Paris, Perrin, 1893, p. 127.

17 LE GALLO Émile, *Les Cents-Jours...*, *op. cit.*, p. 283.

18 LENTZ Thierry, *Nouvelle histoire du Premier Empire*, tome IV, *Les Cent-Jours (1815)*, Paris, Fayard, 2010, p. 392.



effet, le retour à la pratique électorale se conclut par un très net renouvellement des maires de la vallée du Rhône. Dans le seul département du Vaucluse, la moitié des communes de moins de 5 000 habitants connaissent un changement de maire<sup>19</sup>. Contrairement à d'autres départements comme le Var où de nombreux maires sont réélus, seuls 25 % des maires du couloir rhodanien élus durant les Cent-Jours occupaient déjà cette fonction en 1814<sup>20</sup>. Parmi eux se trouvent des libéraux, comme d'Armand de Mondragon, ou des ralliés de la première heure, comme Castion, maire de Caderousse depuis l'an VIII. Dans certains cas, comme à Pierrelatte, les électeurs confirment le maire et les adjoints nommés quelques semaines plus tôt par le commissaire impérial<sup>21</sup>. L'importance du renouvellement se lit également au niveau des adjoints, dont moins de 20 % étaient déjà en poste en 1814 (voir tableau n° 1).

La rupture politique est tout aussi nette dans les centres urbains excédant 5 000 habitants. Les préfets sanctionnent les maires qui ont trahi l'Empereur en 1814 ou qui ont apporté leur caution au duc d'Angoulême. Seul Guillaume Puy, maire d'Avignon sous l'Empire, parvient à conserver son poste sous les Cent-Jours. Le renouvellement des édiles est toutefois beaucoup plus intense que ce que Napoléon, lui-même, avait souhaité. En effet, l'Empereur doit faire face à un torrent de refus. Frédéric du Plan de Sieyès de Veynes, nommé maire de Valence en 1813 et maintenu par le roi en 1814, refuse d'être confirmé dans cette fonction durant les Cent-Jours<sup>22</sup>. À Orange, le préfet aurait souhaité nommer un rejeton de la famille de Gasparin mais ce dernier, bien que sincèrement libéral, a la prudence de rejeter et de se tenir en retrait de toute activité politique ou administrative. Ces refus s'inscrivent dans une logique contestataire plus ample, menée par de nombreux nobles ayant souvent rallié l'Empereur par défaut avant 1815. Lassés par les guerres de l'Empire, et après avoir sincèrement renoué avec la couronne vers qui allait naturellement leur allégeance, ces derniers refusent à présent de servir celui qui

19 MAUREAU Alain, « Les municipalités des Cent-Jours... », art. cité, p. 38.

20 PETITEAU Natalie, « Les ultras dans le Var : une faction sous l'Empire, un parti sous la Restauration », *Rives nord-méditerranéennes*, n° 1, 1998, p. 75.

21 Archives départementales de la Drôme, 3 M 42, procès-verbaux des élections municipales de mai 1815, dossier Pierrelatte.

22 Archives municipales de Valence, 1 D 1/10, délibération municipale du 23 avril 1815.

passé pour un usurpateur. La désertion de notables, d'opinion nettement libérale, trahit également le malaise d'une partie des soutiens de Napoléon, refusant d'être associée aux vétérans de la « Terreur » qui profitent des événements pour amorcer leur retour sur le devant de la scène politique locale. Si le renouvellement des détenteurs des fonctions clés est important, il est beaucoup moins intense si l'on considère la carrière de ces édiles dans sa globalité. En effet, comme l'indique le tableau suivant, la plupart des maires et des adjoints nommés ou élus en mai 1815 ont déjà exercé des fonctions municipales par le passé. Certains sont des adjoints de fin d'Empire, promus à une place plus importante, tandis que d'autres ont commencé leur carrière administrative sous la Révolution française, voire sous l'Ancien Régime<sup>23</sup>.

Comme Pierre Lévêque l'avait remarqué pour le département de l'Yonne, une « révolution des mairies » semble bien s'être accomplie dans le couloir rhodanien sous les Cent-Jours<sup>24</sup>. Toutefois, cette dernière est incomplète : car, si l'interrègne se traduit par une rupture politique indéniable par rapport à la Première Restauration (81 % des maires conservés par le roi en 1814 sont révoqués), Napoléon favorise l'enracinement de la nouvelle classe politique forgée sous le Consulat et l'Empire en puisant massivement les édiles des Cent-Jours au sein d'un même vivier d'administrateurs municipaux chevronnés. L'ancrage des édiles dans les pouvoirs locaux contribue au vieillissement des cadres municipaux rhodaniens, dont certains se recrutent parmi les anciens révolutionnaires, y compris parmi les ex-chefs de file de l'an II. En effet, et c'est probablement le principal apport de cette étude consacrée aux Cent-Jours, le bouleversement politique de 1815 contribue au retour partiel des vétérans de la « Terreur » et, par conséquent, à la résurgence des lignes de fractures politiques régionales que la Révolution française avait fait naître.

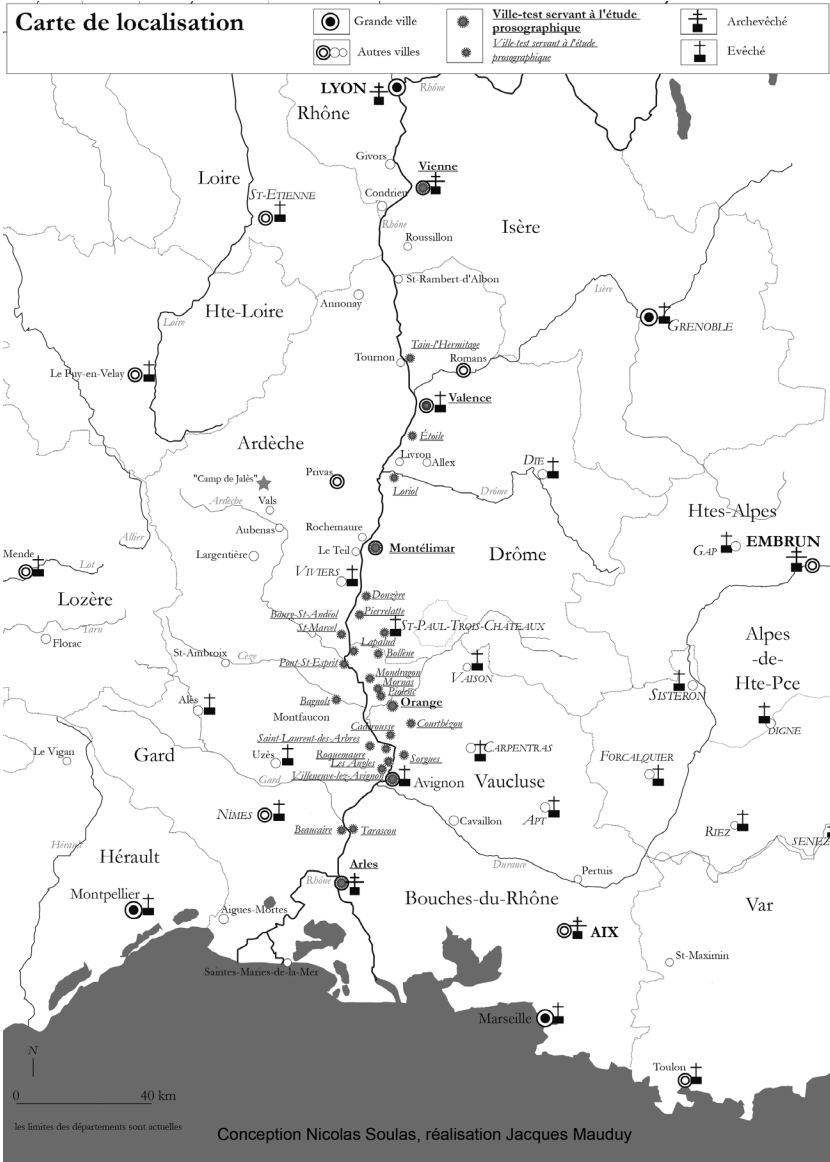
23 Pour une étude plus fine des administrateurs municipaux nommés ou élus pendant les Cent-Jours, on pourra se référer au chapitre 6 de notre doctorat : SOULAS Nicolas, *Pouvoir(s), conflits...*, *op. cit.*, p. 279-339.

24 LÉVÊQUE Pierre, « La révolution de 1815, le mouvement populaire pendant les Cent-Jours », dans Léo Hamon, *Les Cent-Jours dans l'Yonne. Aux origines d'un bonapartisme libéral*, Paris, Éditions de la MSH, 1988, p. 57-58.

	Cadre d'Ancien Régime		Édile ayant commencé sa carrière sous la Révolution	Édile ayant commencé sa carrière sous le Consulat ou l'Empire	« Homme nouveau » issu de lignages édilitaires	« Homme nouveau » sans lien avec le monde de l'édilité	Maire ou adjoint en poste avant le 20 mars 1815
	maires	adjoints					
Communes de moins de 5 000 habitants	6 %	11 %	25 %	63 %	0 %	6 %	25 %
	0 %	0 %	40 %	40 %	0 %	20 %	10 %
Communes de 5 000 habitants et plus	0 %	0 %	46 %	23 %	0 %	31 %	15 %

TABLEAU 1. La rupture dans la continuité. Maires et adjoints rhodaniens nommés ou élus durant les Cent-Jours<sup>1</sup>

1 Les sources utilisées ont été essentiellement prélevées dans la sous-série 1 M et 2 M des archives départementales des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard, de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère.



Carte de localisation des communes étudiées.

## Les stigmates de la Révolution française

Les élections municipales des Cent-Jours dans les communes de moins de 5 000 habitants et les épurations dans les cités plus importantes favorisent la résurrection des frontières politiques régionales, opposant durant la décennie révolutionnaire une vallée du Rhône méridionale, zone de très forte conflictualité politique et bastion de la radicalité politique, à un couloir rhodanien septentrional, terre du modérantisme politique où les antagonismes ne prennent jamais une issue violente.

Dans le sillon rhodanien septentrional, les élites municipales nommées ou élues sont des royalistes ou des Bonapartistes modérés, sinon des opportunistes ou de prudents attentistes. Cette attitude leur permet de s'adapter facilement au changement de régime, même si ces hommes ne se sont pas toujours entièrement dévoués à la cause impériale. Pinet-Lavocé, maire de Valence, ou Gelas, de Vienne, incarnent bien cette ligne de conduite politique. Le premier a été membre de la première municipalité valentinoise avant d'être élu administrateur du département. On le retrouve comme président du club des Jacobins en mars 1791 mais il ne se radicalise pas. Thermidorien, il occupe également des fonctions judiciaires. Enfin, c'est tout naturellement que l'Empire fait appel à ses services, en le nommant adjoint dès l'an VIII. Ses prises de position modérées en 1815 garantissent son avenir politique. Le parcours de Jean-Baptiste Gelas est similaire. Substitut du procureur général syndic à partir de janvier 1791, son modérantisme le rend suspect et il est destitué par le Conventionnel Amar en mai 1793. Administrateur municipal en l'an V, il est profondément hostile aux patriotes radicaux. Comme Pinet-Lavocé, il est nommé adjoint dès l'an VIII et se maintient au conseil municipal jusqu'en 1815. Plus opportuniste que bonapartiste, il est confirmé adjoint pendant les Cent-Jours mais fait office de maire, face au refus de Boissat d'occuper cette fonction. Ces deux exemples sont très représentatifs des maires et des adjoints élus ou nommés dans le nord de la vallée du Rhône. Dans une zone géographique qui ne fut pas un bastion du jacobinisme radical, les ex-cadres de l'an II ne sont guère plébiscités par les électeurs ou par les préfets.

*A contrario*, dans le Midi rhodanien, terre d'élection du clubisme radical, les « vétérans de la Terreur » profitent des élections pour réinvestir la sphère politique locale tandis que les préfets doivent composer avec eux dans les communes de plus de 5 000 habitants, parfois par défaut de candidats<sup>25</sup>. À Bagnols, le négociant Sauzede, proche d'Antoine Teste, occupe le fauteuil de maire. Le profil de Sauzede est très éclairant sur ce retour en grâce des républicains radicaux. Tour à tour édile puis administrateur du district de Pont-Saint-Esprit en l'an II, il est chargé en 1815 d'encadrer le bataillon local de fédérés, lancé aux trousseaux du duc d'Angoulême. Il incarne l'archétype même du républicain de l'an II, rallié au régime impérial en 1815 par haine et par crainte des royalistes. Dans les communes vauclusiennes comme Orange, où l'empreinte jacobine est particulièrement marquée, le préfet s'appuie sur les anciens « terroristes » pour court-circuiter les royalistes. S'ils ne sont pas majoritaires au conseil municipal (au moins 19 %), les anciens chefs de file du « parti » républicain font leur retour après plus d'une décennie d'éclipse politique. Deux d'entre eux sont nommés adjoints tandis que les autres sont nommés conseillers municipaux. Le constat est identique dans d'autres centres urbains comme Avignon, Tarascon et Arles ou dans d'autres espaces géographiques méridionaux comme le Var ou les Basses-Alpes<sup>26</sup>. Dans une zone géographique où le gouvernement impérial ne suscite pas l'adhésion massive des populations, les Bonapartistes perçoivent les anciens Jacobins comme de potentiels alliés de circonstance, partageant la même animosité à l'encontre des royalistes. La stratégie des préfets consiste essentiellement à faire entrer les anciens Jacobins dans les conseils municipaux et à leur confier des postes d'adjoints, plus rarement de maires. Toutefois, le fait de ne pas les parachuter à la tête des pouvoirs locaux traduit toute l'ambiguïté de la politique impériale et le malaise des préfets qui redoutent de trop favoriser les anciens « terroristes ».

25 SKINER Jonathan, "The revolutionary and royalist traditions in southern village society : the Vaucluse comtadin (1789-1851)", dans FORREST Alan, JONES Peter (dir.), *Rehasping France. Town, country and region during the French Revolution*, Manchester, Manchester University Press, 1991, p. 208.

26 AGULHON Maurice, *La Vie sociale en Provence intérieure au lendemain de la Révolution*, Paris, Société des Études robespierristes, 1970, p. 462.

Dans certaines localités du Midi rhodanien, le scrutin de mai 1815 favorise la résurgence des conflits électoraux. Ces derniers sont symptomatiques de la prégnance d'une culture politique locale particulièrement forte que le Consulat et l'Empire ne sont pas véritablement parvenus à estomper, malgré la contraction de la sphère politique. La survivance des antagonismes politiques méridionaux pose clairement la question de la sédimentation des expériences politiques. À Courthézon, parmi les partisans de l'Empereur, arrachant le scrutin par la force, se trouvent de nombreux anciens cadres de l'an II qui se sont signalés durant la Révolution par un activisme politique prononcé, mais également des membres de leur entourage proche. Les plus jeunes ont baigné dans l'idéal républicain dès leur plus jeune âge et véhiculent encore, plus de quinze ans après, cet héritage paternel ou familial<sup>27</sup>.

Ainsi, les Cent-Jours sont une période charnière dans la structuration des options politiques rhodaniennes. Après presque quinze années de césarisme au cours desquelles la sphère politique s'est considérablement rétractée, le retour de Napoléon et l'expédition du duc d'Angoulême concourent à faire revenir, sur le devant de la scène politique locale, de nombreux Français qui en avaient été écartés après 1799. Contrairement à la majeure partie du territoire national, les élections municipales et les nominations préfectorales éliminent massivement les maires et les adjoints maintenus en fonction par Louis XVIII. Toutefois, ce renouvellement, intense au niveau individuel, est en réalité beaucoup plus limité dans la mesure où le personnel municipal nommé ou élu est majoritairement puisé au sein d'un même vivier d'administrateurs municipaux chevronnés. Il n'en demeure pas moins que les Cent-Jours se traduisent par une rupture politique très nette par rapport au régime précédent, et sans doute bien plus importante que ne l'avait souhaité Napoléon, confronté à un torrent de refus. Par ailleurs, les événements du printemps 1815 rouvrent les plaies mal cicatrisées de la Révolution française en favo-

27 D'autres exemples de continuités familiales dans : BOUTRY Philippe, « Des sociétés populaires de l'an II au parti républicain », dans TEREZ MAIULLARI Maria (dir.), *Storiografia francese e italiana a confronto sul fenomeno associativo durante il XVIII ed il XIX secolo*, Turin, Fondazione Luigi Einaudi, 1990, p. 107-135.

risant la résurgence des lignes de fractures politiques que l'Empire était parvenu à résorber. En effet, dans le Midi rhodanien, la crise du printemps 1815 offre une nouvelle caisse de résonance aux antagonismes politiques exacerbés par la Révolution et contribue au retour des vétérans de la « Terreur ». Par conséquent, le scrutin de mai 1815 et les épurations administratives se soldent par un demi-échec pour Napoléon. Dans la vallée du Rhône septentrionale, cette politique favorise les royalistes modérés et les opportunistes qui font preuve d'un très grand attentisme politique qui dessert finalement le régime. Dans le Midi rhodanien, les élections de mai 1815 ne se traduisent pas totalement par un échec dans le sens où les royalistes sont écartés ou s'écartent d'eux-mêmes. Toutefois, peut-on véritablement parler de succès lorsque d'anciens Jacobins, alliés de circonstance du régime, investissent une partie des pouvoirs locaux, présageant une cogestion locale particulièrement complexe, sinon conflictuelle? L'intensité de la crise politique dans le couloir rhodanien est révélatrice de la survivance d'une culture politique locale, maintenue vivace malgré la contraction de la sphère politique, que les différents régimes se succédant à partir de 1799 ne sont pas parvenus à estomper totalement. Dans la partie septentrionale de la vallée du Rhône, l'interrègne conduit au pouvoir des hommes de différentes tendances politiques qui partagent néanmoins une même ligne de conduite modérée, facilitant par la suite une sortie de crise en douceur et expliquant *in fine* l'absence de violences politiques dans les années suivantes. En revanche, dans la vallée du Rhône méridionale, les Cent-Jours réveillent les antagonismes politiques que l'Empire avait temporairement désamorçés en favorisant le retour politique des « vétérans de la Terreur » dans une ambiance de guerre civile. Dans de telles conditions, la reprise en main de la région par les Bourbon ne peut se traduire que par de sévères règlements de compte politiques : la « Terreur blanche<sup>28</sup> », horrifiant les contemporains et contribuant à forger l'illusion trompeuse d'un Midi uniformément royaliste, au moins jusqu'à la révolution de 1830<sup>29</sup>.

28 Sur cette question, on consultera les travaux de Pierre Triomphe, notamment : *1815. La Terreur blanche*, Toulouse, Privat, 2017.

29 TORT Olivier, « L'image du Midi sous la Restauration : variations autour du tempérament méridional », *Annales du Midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 124, n° 280, octobre-décembre 2012, p. 437-453.